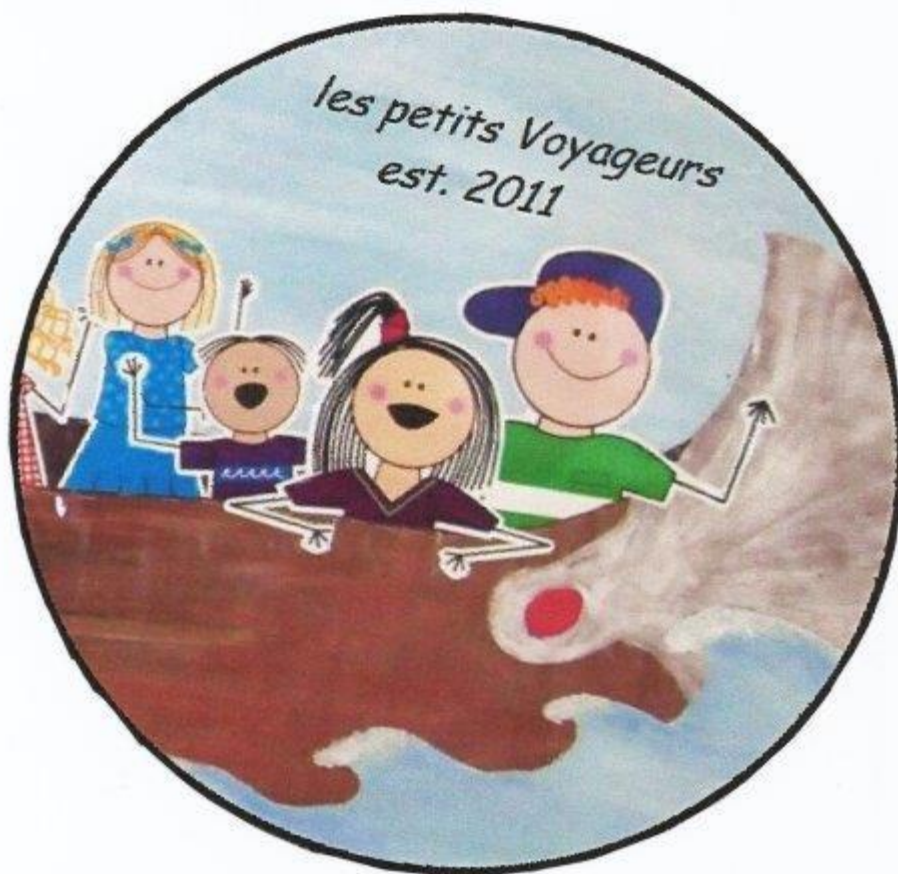




Les Petits Voyageurs

8736 - 216 Street
Langley, BC VIM 2X9

778-685-2698

Info@petitsvoyageurs.com

Le Guide Des Parents

Les Petits Voyageurs (“LPV”) – Le Guide des Parents

Le document ci-dessous résume les politiques actuelles *Des Petits Voyageurs*. Contactez le directeur ou le superviseur si vous avez des questions.

Changement d'horaire des étudiants

Lors de l'inscription de votre enfant, vous choisirez les jours qui vous conviendront; les frais mensuels seront basés sur ces jours choisis. Pour effectuer un changement à l'horaire, les parents devront faire une demande par écrit ou par email deux semaines avant la date de changement. La raison du changement devra être soumise lors de la demande. Le directeur révisera chaque demande et soumettra une réponse par écrit. L'accord ou le refus de la demande dépendra de l'espace disponible.

L'ajout de jours

Les parents peuvent ajouter des journées si l'espace est disponible dans l'école préscolaire. Les demandes doivent être soumises par email, une semaine minimum avant la date prévue du changement. La somme supplémentaire doit être payée avant ou lors de la date du changement. Le superviseur peut accorder un ajout de jours seulement si l'espace est disponible.

Fermeture de l'école préscolaire

LPV sera fermé durant les congés fériés, les relâches d'hiver et de printemps ainsi que pour les journées pédagogiques de l'école des voyageurs.

En cas de tempête, le personnel de LPV informera les parents le plus vite possible s'il y a fermeture de l'école.

Si LPV doit fermer dû à un manque de personnel ou à une urgence, les parents seront avisés, par email, aussitôt que possible. Soyez assuré que le personnel de LPV fera tout le nécessaire pour remplacer un employé malade au lieu de fermer.

Avis d'absence, d'arrivée tardive ou de départ tôt

Si votre enfant est malade, il n'est pas obligatoire de nous aviser de son absence en avance; cependant, si vous planifiez amener votre enfant plus tard ou planifiez de venir le chercher plus tôt, s.v.p. veuillez nous en aviser en personne ou par téléphone.

Arrivées et départs

Les arrivées et les départs pourrait se faire dans le hall d'entrée, dans la salle de classe ou dans la cour de l'école. L'éducatrice communiquera avec parents. Les parents sont priés de signer la feuille des arrivées et des départs en début et en fin de chaque session. En mesure préventive de contamination, tous les enfants sont demandés de laver leurs mains avant d'entrer dans la classe. Dans l'école des Voyageurs, il y a un enfant mortellement allergique aux noix. Laver les mains et brosser les dents sont de bonnes mesures préventives contre le transfert d'allergènes sur les objets environnants.

Certains des aliments consommés par votre enfant "peuvent contenir" des traces de noix et être transférées, par le toucher, sur le matériel de l'école. Notez bien qu'une urgence médicale ou (choc anaphylactique) peut être aussi traumatisante pour un enfant témoin que pour l'enfant vivant le traumatisme.

Nous demandons que le bruit soit réduit au minimum pour ne pas déranger le personnel ni les autres élèves de l'école.

Les enfants ne devraient jamais grimper sur la balustrade dans le hall d'accueil, car c'est un danger pour la sécurité.

Frais de ramassage tardifs

Les enfants doivent être ramassés à l'heure à la fin de la session préscolaire. Les parents qui ont plus de 10 minutes de retard pour le ramassage se verront facturer des frais de ramassage tardif de 10 \$. Le ramassage tardif répété peut entraîner la suspension des services préscolaires sans remboursement pour le mois en cours. Les reçus pour les taxes ne seront pas émis pour les frais de ramassage tardifs.

Les parents peuvent demander que les frais de ramassage tardif soient supprimés en soumettant par écrit une explication; LPV peut renoncer aux frais liés aux situations d'urgence.

Payements et remboursements

Aucune absence telle que, la maladie ou les vacances, ne peut être remboursée, à l'exception d'une absence prolongée de 3 semaines ou plus. En cas de problèmes de santé sérieux ou d'urgence familiale, les parents peuvent demander une suspension de frais par écrit. Le directeur révisera chaque demande et répondra par écrit.

Retirer un enfant de LPV

Pour retirer votre enfant de LPV avant la fin du trimestre scolaire (juin), un avis écrit doit être donné 2 mois minimum, avant la date prévue de l'arrêt. Dans ce cas, les chèques postdatés seront retournés à la famille ou les paiements automatiques de la banque seront annulés.

Méthode de paiement

Les Petits Voyageurs accepte seulement les chèques adressés à: APFL, paiement de la prématernelle ou les paiements automatiques de la banque. De cette façon, les deux partis auront des preuves de la transaction. L'argent liquide n'est pas accepté pour les frais de la prématernelle, cependant, il peut être accepté pour levées de fonds scolaires. Prenez notes que pour chaque retour de chèque ou paiement automatique avec fonds insuffisants des frais de \$25 seront ajoutés.

Reçu pour les taxes

LPV donne aux parents des reçus de paiement pour les périodes de septembre à décembre et de janvier à juin de chaque année. Aucun paiement n'est attendu pour les mois de juillet et août vu que l'école est fermée pendant cette période. Si désiré, un reçu peut être écrit pour chaque offre de don de charité envers les activités scolaires.

Emprunt de ressources

Il est possible d'emprunter des livres/activités/jeux à LPV et de les apporter à la maison. Ce matériel a été donné à LPV par la Fédération des Parents Francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB). Les emprunts ont une durée de deux semaines et doivent être retournés conséquemment.

Santé et Maladie

Les enfants qui démontrent des symptômes (toux, rhume, fièvre, etc.) qui peuvent limiter leur participation aux activités scolaires devraient rester à la maison. De plus, LPV exige que les enfants qui vomissent, font de la fièvre, ou peuvent être contagieux, restent à la maison et ne retournent pas à l'école avant 24 heures sans des symptômes.

La contamination par les poux est possible dans tout environnement scolaire. Si votre enfant a été exposé à des poux et traité en conséquence, il est autorisé à venir à l'école.

Dans le cas contraire, votre enfant doit recevoir un traitement complet avant de revenir à l'école.

Notez bien qu'il est très important d'informer l'école si votre enfant a eu des poux ou une maladie contagieuse (varicelle, virus etc.) pour prévenir une épidémie.

Sécurité et prévention

Les éducatrices de LPV sont formées pour offrir un environnement d'apprentissage sécuritaire pour les enfants. Elles ont une formation en *éducation de la petite enfance* et ont un certificat de premiers soins/massages cardiaques.

Les renseignements de l'état de santé de votre enfant (incluant ses allergies) sont exigés lors de l'inscription. Si de nouvelles allergies et/ou d'autres problèmes de santé se développent après l'inscription, veuillez en faire part aux employées de LPV.

Durant les heures d'ouverture de la prématernelle, les petits étudiants de LPV sont constamment sous la surveillance d'un(e) employé(e) de LPV ou d'un(e) remplaçant(e). Le matin, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte jusqu'à l'arrivée d'une éducatrice. Notez bien que les enfants de la prématernelle ne sont pas autorisés à voyager en autobus avec un grand frère ou une grande soeur, car à l'arrivée, aucun adulte ne sera là pour les accueillir.

Nutrition

Chaque enfant doit amener sa propre collation à l'école. LPV encourage les parents à préparer des boîtes à lunch nutritionnelles. Des petites gâteries peuvent être partagées dans des occasions spéciales comme pour les anniversaires de naissance, l'Halloween, la St-Valentin, etc. Pour le bien-être de votre enfant et pour une meilleure concentration en classe, il est fortement recommandé de nourrir votre enfant avant de l'amener en classe. A noter les noix ou des produits qui contient des noix sont interdit à l'école.

Politique d'écran

Les enfants n'utilisent pas les écrans pendant qu'ils sont en classe.

Communication

Les employés de LPV, ainsi que le directeur, sont ouverts à toutes questions et tous commentaires. LPV communiquera aux parents par email, par écrit, en personne ou par téléphone.

Urgences

Un protocole d'urgence, spécifique à LPV, a été préétabli en cas de feu de tremblement de terre, ou de toute autre urgence. Si une urgence survient, les parents seront avisés et les détails des événements seront documentés. Des simulations de feu et de tremblement de terre seront pratiqués régulièrement en classe.

Incidents à rapporter

LPV est enregistré sous la loi de Fraser Health Authority (FHA). Tout incident, tel que des comportements agressifs inhabituels d'un enfant, un incident nécessitant des soins médicaux, un enfant disparu ou perdu, ou l'utilisation de force physique par un(e) employé(e) doit être rapportée, par écrit, conformément aux exigences du FHA.

Comité consultative

LPV est gérée par la même association que celle de l'École des Voyageurs, c'est-à-dire, l'Association des Parents Francophones de Langley (APFL). Les commentaires et les suggestions des parents sont toujours les bienvenus et fortement encouragés. LPV aura des rencontres parentales aléatoires dont la présence des parents est volontaire.

The following reflect Les Petits Voyageurs current policies. Please contact the Director or Manager with any questions.

Student Schedule Changes

Specific days per week will be selected at registration, and monthly fees based on attendance on same day each week. In order to change which day the child attends, parents must request in writing (or email) with at least 2 weeks notice, and provide reason for request. The Director will review each request and provide a written response. Approval will always be based on available space.

Adding Days

Parents may add a day of preschool if space is available, and prior approval granted. Requests must be received at least 1 week in advance. Email request is preferred over verbal. Parents must provide payment for additional day before or on that date. The Manager can approve addition of days based on available space.

Preschool Closure

LPV will be closed during all statutory holidays, scheduled vacation and Professional Development days for école des Voyageurs. In the event of poor weather, LPV will notify parents at the earliest timeline if the preschool will be closed. LPV will make every effort to provide replacement staff to avoid closing due to staff illness or family emergency. If closure is unavoidable due to staffing issue, LPV will advise parents via email at the earliest possible timeline.

Notification of Absence, late drop-off, early pick-up

LPV does not require notification of absence for a sick child. However, if planning to drop-off late or pick-up early it is appreciated if parents notify the preschool via telephone or in person for planned changes to pick-up / drop-off.

Drop-off / Pick-up

Pick-up and drop-off may be in the foyer, classroom, or on the playground. The preschool teachers will provide details or post a notice. Parent / guardian must sign child in/out. Children are to wash their hands at the school before preschool begins to minimize the risk of cross-contamination of allergens. Washing hands and brushing teeth are ways to reduce the risk of cross contamination.

LPV is a nut aware preschool to protect students with life-threatening nut allergies. Some of your child's food "may contain" trace of peanuts, which can be transferred to objects within the school. Please note that a medical emergency can be traumatizing to children who witness the event as well as the child experiencing it.

We ask that parents ensure that noise levels be kept to a minimum during pick-up and drop-off, as it is quite disruptive to staff and other classes in the school.

Children should not be climbing on the railing in the foyer, as this is a safety hazard.

Late Pick-up Fee

Children are to be picked-up promptly at the end of preschool session. Parents who are more than 10 minutes late for pick-up will be charged a late pick-up fee of \$10. Repeated late pick-up may result in suspension of preschool services without refund for the current month. Tax receipts will not be issued for late pick-up fees.

Parents may request the late pick-up fee be waived by submitting in writing an explanation; LPV may waive fees related to emergency situations.

Payment / Refund

Fees for days missed due to illness, vacation, etc will not be refunded unless >3 weeks absence is expected. Parents may make a written request for fees to be suspended if serious illness or family emergency occurs. The Director will review each request and provide a written response

Withdrawing Students

Parents are expected to provide at least 2 months written notice if withdrawing a student before end of school session (June). Post-dated cheques will be returned or automatic bank withdrawals cancelled for families who provide this notification.

Method of Payment

Les Petits Voyageurs will only accept cheques addressed to: APFL for payment of preschool attendance. Pre-authorized bank payments are also accepted. This provides all parties with a record of transaction. CASH will not be accepted for fees, but may be accepted for fundraising activities. A fee of \$25 will be charged for any cheque returned due to non-sufficient funds (NSF).

Tax Receipts

LPV will issue receipts to parents for the periods of: September through December, and January through June, of each year. No payment expected for July or August as LPV is closed. Upon special request, LPV will issue a receipt for money received for any LPV fundraising activity.

Resources on Loan

LPV will loan children a bag with books / activities / games to take home. These have been donated to LPV by the Federation des Parents Francophones de Columbie-Britannique (FPFCB). Parents are requested to return them within a 2-week period for exchange of different resource bag.

Health and Illness

Children who show signs of illness that interferes with his / her ability to participate (i.e., coughing, nose running excessively, general malaise) should stay home from preschool. Additionally, LPV requires parents keep their child home if child has a fever, nausea or vomiting, or concern exists that child may be contagious. The child may not return to the program until they have been symptom free for 24 hours. If your child has contracted a communicable disease such as chicken pox, fifth disease etc. Please contact the school so we can advise other families to watch for symptoms.

Lice is an additional health issue that presents itself in preschool / school / daycare settings. If your child has been exposed and treated for lice he / she may attend preschool. If your child has not yet been treated, he / she should remain at home until treated to avoid spreading to others. Please notify the preschool if your child has been identified as having lice, so parents can be notified and check their own children for early stage infestation.

Safety and Security

LPV staff are certified in First Aid and CPR, and trained in their profession of Early Childhood Education to provide a safe environment for children.

Information regarding health issues or allergies is requested at registration. If any new issues arise for your child after enrolment, please update LPV staff.

LVP students will always be under supervision of LPV staff / volunteers during preschool hours. Early arrival to school will require parent supervision until LPV staff take-over. Preschool children are not allowed to travel to via bus with an older sibling as there will not be an available adult to receive the child when the bus arrives.

Nutrition

Children bring their own snacks from home each day. LPV encourages parents to send healthy snacks, and to ensure your child eats something prior to drop-off to maximize your child's ability to concentrate and enjoy preschool. Treats may be brought on special occasions such as birthdays, or holiday parties. Nut and products containing nuts are banned from the preschool.

Screen Policy

Children do not have any screen time while attending LPV.

Communication

Please communicate with LPV staff or Director regarding any questions or concerns you may have. LPV will communicate to parents via email, newsletter, in-person, or telephone.

Emergencies

LPV have established protocols to follow in the event of a fire or other emergency. Parents will be notified if an event occurs, and the details of the event will be documented. Drills for Fire and Earthquake will be practiced on a regular basis within the school year.

Reportable Incident

LPV is licensed by the Fraser Health Authority (FHA), and will submit to the FHA a reportable incident form as directed by the FHA, including incidents involving: unusual aggression from a child, injury requiring medical attention, missing / wandering child, use of restraint by staff.

Parents' Advisory for LPV

LPV is operated by the parent's association of école des Voyageurs (l'Association des Parents Francophones des Langley – APFL). Input from parents with children attending LPV is welcome and encouraged. LPV parent advisory meetings will occur on a periodic basis, attendance is voluntary.